

# ININFO



## En 2004, quatre emplois salariés sur dix relèvent de la sphère productive en région Centre.

Tiffany Khaophone, Gilles Valaison

Fin 2004 en région Centre, les secteurs orientés vers les marchés extérieurs au territoire local fournissent quatre emplois salariés sur dix. Ainsi, la sphère productive est un peu plus développée que dans les autres régions, au détriment de l'économie résidentielle. L'activité est par ailleurs moins concentrée dans les pôles urbains qu'au niveau national, ce qui profite à l'espace rural. Cependant, les zones d'emploi d'Orléans et de Tours concentrent à elles seules plus du tiers des postes de travail et de la masse salariale de la région. Les emplois salariés sont moins nombreux dans le sud et relèvent davantage de l'économie résidentielle

La région Centre compte un peu plus de 800 000 salariés au 31 décembre 2004, soit 4 % des emplois nationaux. Elle se classe ainsi au 9<sup>e</sup> rang des régions françaises pour les emplois et la masse salariale associée. Pour l'analyse de la répartition territoriale des emplois et des salaires, les activités ont été regroupées en trois grands ensembles : la sphère productive, celle de l'économie résidentielle et la fonction publique.

La sphère productive rassemble les secteurs dont la production ne sert pas directement les besoins de la population résidente. Ce sont essentiellement les secteurs de l'industrie, de l'énergie, des services aux entreprises, du transport de marchandises et du commerce de gros. L'implantation dans la région d'établissements relevant de cette sphère résulte principalement de stratégies extrarégionales des entreprises.

En région Centre, la sphère productive a un poids plus important qu'au niveau national. Les activités de cette sphère représentent en effet 39 % des emplois du Centre, contre 37 % en France, et contribuent pour 46 % à la masse salariale régionale, contre 44 % en France. L'écart est plus marqué avec la province où la sphère productive emploie 36 % des salariés et contribue pour 43 % à la masse salariale.

L'importance des activités industrielles, notamment des industries des biens de consommation, des biens d'équipement

### La sphère productive est plus développée dans le Centre

Emplois	Part (en %)			
	Centre	Centre	France	Province
sphère productive	313 059	38,7	36,6	36,0
sphère résidentielle	310 570	38,5	40,5	40,2
sphère publique	183 974	22,8	22,9	23,8
total	807 603	100,0	100,0	100,0
Masse salariale (en euros)		Part (en %)		
	Centre	Centre	France	Province
sphère productive	8 724 786 441	45,8	44,1	43,0
sphère résidentielle	6 123 860 249	32,1	34,4	33,6
sphère publique	4 203 994 923	22,1	21,5	23,4
total	19 052 641 613	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, CLAP 2004

et des biens intermédiaires, est à l'origine de la forte présence de la sphère productive dans la région. Par la proportion de ses emplois dans l'économie régionale, comme par la proportion de sa masse salariale, la sphère productive place le Centre au 8<sup>e</sup> rang national, à un niveau comparable à celui d'autres régions du bassin parisien comme la Picardie ou Champagne-Ardenne et légèrement derrière l'Ile-de-France.

Comme au niveau national, le poids de la sphère productive dans l'économie du Centre est plus important en termes de masse salariale qu'en termes d'emplois. Les services aux entreprises, notamment

les activités de conseil et d'assistance, de recherche et développement, ainsi que les services opérationnels offrent des rémunérations plus élevées que la moyenne des secteurs. C'est également le cas de l'énergie, et de secteurs très présents dans l'économie régionale comme la pharmacie, la parfumerie et l'entretien, ainsi que les composants électriques et électroniques.

### L'économie résidentielle est moins développée

Le poids élevé de la sphère productive a pour corollaire la place plus réduite de l'éco-

nomie résidentielle. Les activités de cette sphère répondent à des besoins locaux et se situent donc principalement à proximité des populations résidentes. L'économie résidentielle regroupe les services aux particuliers, la construction, l'éducation santé et action sociale, le commerce de détail, les activités financières et immobilières ainsi que le transport de voyageurs. Elle offre 39 % des emplois salariés de la région et verse 32 % de la masse salariale. Elle est moins développée qu'en province, où elle représente 40 % des emplois et 34 % de la masse salariale.

Le Centre n'occupe ainsi que le 20<sup>e</sup> rang des régions françaises pour la part des emplois dans la sphère résidentielle et le 19<sup>e</sup> pour celle de la masse salariale. Ces proportions sont comparables à celles d'autres régions où la sphère productive est plus développée et la fonction publique un peu moins présente, comme les régions de Rhône-Alpes, d'Alsace ou des Pays de la Loire. L'écart entre effectif et masse salariale, que l'on retrouve également au niveau national, est essentiellement lié au nombre important d'emplois à temps partiel dans cette sphère ainsi qu'à un niveau de qualification souvent moins élevé.

Enfin, la sphère publique regroupe les trois fonctions publiques : d'État, territoriale et hospitalière. La répartition spatiale des emplois publics résulte de l'organisation administrative du territoire et, localement, de besoins liés à la population. Avec 23 % des emplois et 22 % de la masse salariale, la sphère publique en région Centre se situe dans la moyenne nationale, mais un peu en dessous de la moyenne de province.

### Une répartition des emplois et des rémunérations entre urbain et rural plus équilibrée dans le Centre

Les villes (pôles urbains) concentrent la plus grande partie de l'activité économique. Ce phénomène est cependant moins prononcé dans la région. Les pôles urbains concentrent ainsi 66 % des emplois et 69 % de la masse salariale du Centre contre 71 % des emplois et 81 % de la masse salariale en province. Cependant, le poids des pôles urbains régionaux en termes de population est plus faible : ils regroupent 47 % de la population alors que les pôles urbains de province en rassemblent 55 %. Cette moindre concentration de

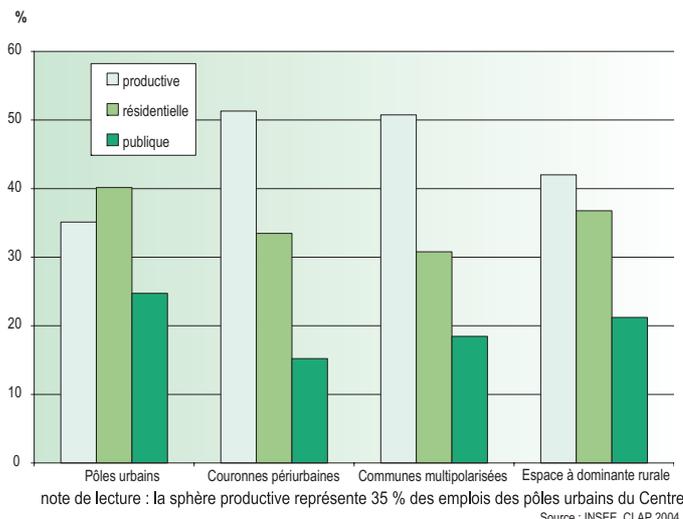
la population et des emplois est le fait de l'absence d'une métropole dominante, l'économie de la région s'articulant autour des deux principaux centres d'activité que sont Orléans et Tours.

Cette situation profite à la couronne périurbaine, mais surtout à l'espace rural qui regroupe 20 % des emplois régionaux et 18 % de la masse salariale (hors agriculture), contre 16 % des effectifs et 10 % de la masse salariale de province.

L'économie résidentielle est prédominante dans les pôles urbains de la région, où elle représente 40 % des emplois et 34 % de la masse salariale. La sphère productive a aussi un poids important dans l'activité économique de ces pôles (25 % des emplois et 24 % de la masse salariale), du fait de la présence des services d'administration régionale ou départementale ainsi que d'établissements hospitaliers.

En périphérie des pôles urbains, les activités relèvent davantage de la sphère productive, celle-ci étant souvent constituée d'unités de production ayant besoin d'espace. La sphère productive concentre 51 % des emplois et 61 % de la masse salariale des couronnes périurbaines, ainsi que 51 % des emplois et 60 % de la masse salariale des couronnes multipolarisées. Elle reste prédominante dans l'espace à dominante rurale avec 42 % des emplois et 51 % de la masse salariale.

### Les emplois dans les pôles urbains régionaux relèvent plus souvent de l'économie résidentielle



### Plus du tiers des emplois régionaux dans les zones d'emploi d'Orléans et Tours

Plus des deux-tiers des emplois salariés régionaux se situent dans les zones d'emploi des six chefs-lieux de département. Les deux zones d'Orléans et de Tours en concentrent à elles seules plus du tiers. Orléans regroupe ainsi 20 % des emplois régionaux et Tours 18 %. Derrière ces principaux moteurs de l'activité du Centre, les zones d'emplois de Montargis et Dreux (4 % des effectifs chacune) ont un rôle plus modeste mais témoignent de l'influence des franges franciliennes sur le nord de la région.

A l'opposé, les cinq zones d'emploi d'Argenton-sur-Creuse, La Châtre, Aubigny-sur-Nère, Saint-Amand-Montrond et Issoudun situées au sud de la région, représentent à peine plus de 5 % des emplois du Centre.

### Les pôles urbains du Centre regroupent les deux tiers de l'activité régionale

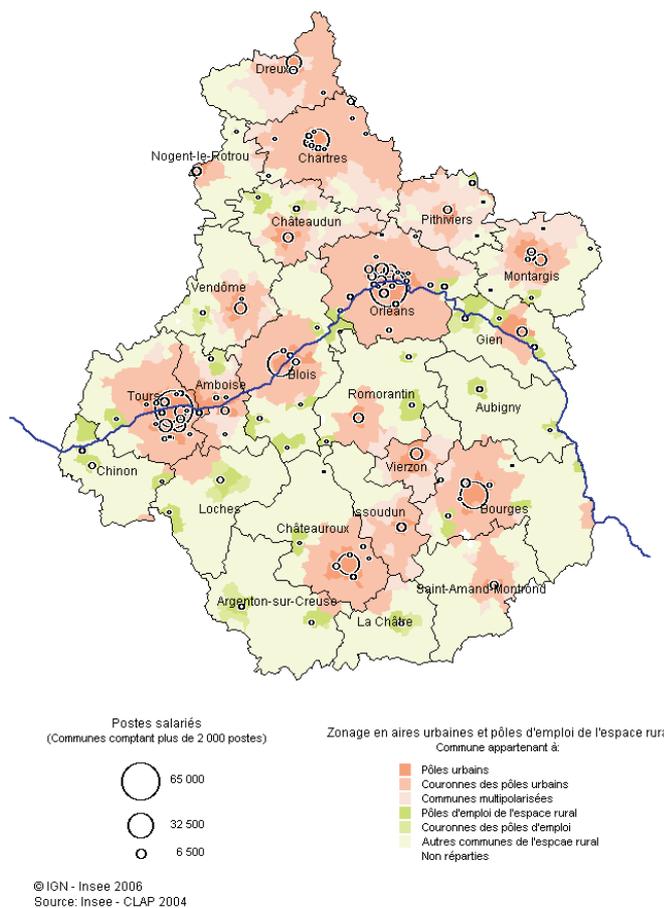
	population (en %)	emplois par sphère (en %)				rémunérations par sphère (en %)			
		productive	résidentielle	publique	total	productive	résidentielle	publique	total
Pôles urbains	47,0	59,7	68,9	71,5	65,9	62,7	72,3	76,0	68,7
Couronnes périurbaines	20,2	14,8	9,7	7,5	11,2	14,2	8,9	5,9	10,7
Communes multipolarisées	5,2	3,8	2,3	2,4	2,9	3,4	2,0	1,8	2,6
<b>Espace à dominante urbaine</b>	<b>72,4</b>	<b>78,3</b>	<b>80,9</b>	<b>81,4</b>	<b>80,0</b>	<b>80,3</b>	<b>83,2</b>	<b>83,7</b>	<b>82,0</b>
Pôles d'emplois de l'espace rural	8,2	11,0	8,3	8,8	9,5	10,7	7,6	8,4	9,1
Couronnes des pôles d'emplois ruraux	0,5	0,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
Autres communes de l'espace rural	18,9	10,4	10,7	9,7	10,3	8,8	9,1	7,8	8,7
<b>Espace à dominante rurale</b>	<b>27,6</b>	<b>21,7</b>	<b>19,1</b>	<b>18,6</b>	<b>20,0</b>	<b>19,7</b>	<b>16,8</b>	<b>16,3</b>	<b>18,0</b>
Total	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## De fortes disparités à l'intérieur de la région

La sphère productive est très présente dans certaines zones d'emploi de la région. Ainsi, dans les zones de Pithiviers, Gien, Issoudun et Aubigny, elle concentre la moitié des emplois ou davantage. Le poids de la sphère productive est également élevé dans les zones d'emploi de Vendôme, Dreux et Châteaudun, dans lesquelles l'économie résidentielle est moins développée, ainsi qu'à Nogent-le-Rotrou, Amboise et Montargis où la sphère publique est moins présente. Le profil des zones d'emploi de Chartres, Orléans, Bourges, Romorantin et Châteauroux, parmi les plus importantes du Centre, ne s'écarte pas significativement de la moyenne régionale.

Les activités des autres zones d'emploi sont davantage orientées vers les besoins locaux, qu'il s'agisse d'économie résidentielle ou d'emplois publics. La sphère publique est importante dans certaines zones d'emploi du sud de la région, comme Saint-Amand-Montrond où elle représente plus du tiers des emplois, mais également à Argenton-sur-Creuse, Vierzon et Chinon. L'économie résidentielle est en revanche plus développée dans la zone d'emploi de la Châtre, où près de la moitié des emplois relève de cette sphère, ainsi qu'à Loches, Tours et Blois. ■

## Les pôles urbains concentrent la plus grande partie des emplois dans le Centre



## Zoom sur l'économie résidentielle

Dans le Centre comme dans les autres régions, le commerce est le secteur de l'économie résidentielle qui offre le plus d'emplois. Ce secteur est même un peu plus présent dans la région où il concentre 24 % des emplois de la sphère, contre 23 % au niveau national. La construction occupe également une plus grande place dans l'économie régionale (18 % des emplois de l'économie résidentielle) qu'au niveau national (15 % des emplois). Le poids de ce secteur est lié à la forte hausse de la construction de logements et de locaux de ces dernières années. Avec 19 % des emplois dans la sphère, le secteur éducation, santé, action sociale a une place sensiblement identique en région Centre et en Métropole. En revanche, les services aux particuliers sont moins développés dans la région. Ils ne rassemblent que 12 % des emplois alors que la proportion atteint 15 % en Métropole.

### Le sud de la région dépend de l'économie résidentielle

Le poids de l'économie résidentielle est plus important dans le sud de la région et sur l'axe ligérien, dans les zones d'emploi de Saint-Amand-Montrond, La Châtre, Loches, Tours, Argenton-sur-Creuse, Blois et Romorantin.

L'économie résidentielle représente ainsi 47 % des emplois et 40 % de la masse salariale de la zone d'emploi de La Châtre. A Saint-Amand-Montrond, Argenton-sur-Creuse ainsi qu'à La Châtre, l'économie résidentielle est associée à un poids important de la fonction publique, notamment territoriale et hospitalière. Les activités sont principalement liées au vieillissement de la population de ces zones, où plus de 12 % de la population est âgée de 75 ans ou plus contre seulement 9 % dans la région. Le poids des secteurs éducation, santé et action sociale ainsi que celui des activités associatives et extraterritoriales est très supérieur à la moyenne régionale dans ces zones d'emploi.

A Tours et Blois, ce sont le secteur éducation, santé et action sociale et les fonctions publiques d'Etat et hospitalière qui prédominent, conséquence à la fois du statut de chef-lieu départemental des villes-centres et de l'importance de la population de ces zones d'emploi. A Tours, la présence de la direction régionale de la SNCF donne également un poids important au secteur des transports.

La sphère résidentielle des autres zones d'emploi est souvent spécialisée. Construction et fonction publique hospitalière caractérisent la zone d'emploi de Loches, principal centre d'activité du sud de l'Indre-et-Loire en matière de logements et de soins. Romorantin est dans la même situation, mais se distingue également par le poids des services aux particuliers (19 % des emplois de la zone contre 12 % dans la région).

L'économie résidentielle est en revanche peu présente dans les franges franciliennes, marquées par l'influence de la région parisienne. Le poids de la sphère productive est plus important dans ces zones d'emploi, à l'exception de Chartres et Montargis, plus proches de la moyenne régionale.

Répartition des emplois du Centre par sphère d'activité													en %
Département	Zone d'emploi	sphère productive	sphère résidentielle	dont commerce	dont construction	dont services aux particuliers	dont éducation, santé, action sociale	sphère publique	fonction publique d'Etat	fonction publique hospitalière	fonction publique territoriale	Total	
Cher	BOURGES	38,7	36,6	9,4	5,6	4,4	6,9	24,7	10,1	5,5	9,1	100,0	
	VIERZON	34,4	38,7	9,3	6,6	4,2	8,7	26,9	9,0	7,3	10,5	100,0	
	SAINT-AMAND-MONTROND	25,8	39,9	10,4	8,9	4,1	9,4	34,3	8,6	15,9	9,8	100,0	
	AUBIGNY	49,8	29,9	7,2	7,7	4,6	4,4	20,3	9,0	3,5	7,6	100,0	
Eure-et-Loir	CHARTRES	38,6	38,3	10,2	6,2	4,2	6,3	23,1	9,5	4,5	9,1	100,0	
	DREUX	43,7	31,7	10,4	6,4	3,4	5,5	24,6	8,5	7,6	8,5	100,0	
	CHATEAUDUN	43,1	32,0	9,0	7,0	3,3	7,0	24,9	7,8	9,7	7,4	100,0	
	NOGENT-LE-ROTROU	44,1	35,3	10,5	5,8	3,4	9,4	20,6	7,9	4,7	8,0	100,0	
Indre	CHATEAUROUX	36,0	40,0	9,7	6,0	4,3	8,8	24,0	10,9	5,2	7,9	100,0	
	ARGENTON-SUR-CREUSE	30,7	42,2	10,1	9,5	4,1	8,2	27,1	10,8	5,8	10,5	100,0	
	ISSOUDUN	50,4	26,7	7,9	5,7	3,6	3,2	22,9	10,9	5,8	6,1	100,0	
	LA CHATRE	28,0	47,2	12,6	10,4	4,5	9,3	24,8	8,6	6,7	9,4	100,0	
Indre-et-Loire	TOURS	34,6	42,9	9,5	6,7	5,0	8,6	22,5	9,2	6,0	7,2	100,0	
	AMBOISE	42,3	37,2	8,3	8,9	5,9	8,7	20,5	6,3	7,1	7,1	100,0	
	LOCHES	32,4	43,3	10,8	11,5	3,9	9,3	24,3	7,7	7,9	8,6	100,0	
	CHINON	37,8	36,5	9,1	8,2	4,5	8,4	25,7	7,8	9,2	8,7	100,0	
Loir-et-Cher	BLOIS	35,0	41,1	9,2	7,3	4,8	8,1	23,9	9,4	6,1	8,4	100,0	
	VENDOME	46,6	31,1	8,6	6,5	3,4	6,3	22,3	7,9	5,6	8,7	100,0	
	ROMORANTIN	37,7	40,8	9,7	9,7	7,9	6,5	21,5	7,2	6,8	7,5	100,0	
Loiret	ORLEANS	39,0	39,5	8,0	6,1	4,6	6,4	21,5	9,9	3,9	7,7	100,0	
	MONTARGIS	41,9	37,1	10,0	8,9	4,1	5,7	21,0	8,2	5,2	7,5	100,0	
	PITHIVIERS	55,1	28,3	9,4	7,1	2,9	3,4	16,6	6,1	4,2	6,4	100,0	
	GIEN	52,3	30,6	9,7	6,2	4,2	5,8	17,1	6,8	4,3	6,0	100,0	
<b>CENTRE</b>		<b>38,7</b>	<b>38,5</b>	<b>9,3</b>	<b>6,8</b>	<b>4,5</b>	<b>7,2</b>	<b>22,8</b>	<b>9,1</b>	<b>5,6</b>	<b>8,0</b>	<b>100,0</b>	
	Métropole	36,9	40,5					22,6					
	province	36,0	40,2					23,8					

Source : INSEE, CLAP 2004

note de lecture : la sphère productive représente 38,7 % des effectifs de la zone d'emploi de Bourges

## Pour comprendre ces résultats

### CLAP, un nouvel outil pour la connaissance des emplois et des rémunérations au niveau local

Le dispositif « Connaissance locale de l'appareil productif » (CLAP) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local. Il utilise les données issues de plusieurs sources comme SIRENE, EPURE (URSSAF) ou DADS (Déclarations annuelles de données sociales). CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet, non limité au traditionnel champ "Industrie, Construction, Commerce et services", des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande. En sont exclus l'agriculture, les personnels militaires dépendant du Ministère de la Défense, et les emplois domestiques. De même, les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Dans cette étude, seuls les établissements employeurs sont pris en compte. CLAP enregistre les postes de travail pourvus au 31/12 par établissement employeur. Cette approche, centrée sur la notion de « facteur travail » au sein du système productif, ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi, centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

### Zonage en aires urbaines et son complément rural

Aire urbaine : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :

- une *pôle urbain* (unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois),
- une *couronne périurbaine* composée de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaillent dans le reste de l'aire urbaine.

Communes multipolarisées : communes rurales ou unités urbaines, situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaillent dans plusieurs aires urbaines, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Aire urbaine et communes multipolarisées constituent l'espace à dominante urbaine.

Espace à dominante rurale : ensemble des communes, non multipolarisées, qui n'appartiennent pas à une aire urbaine.